

01 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : La séance est ouverte.

Thibaut BIZE a eu un accident de ski, c'est pourquoi il est absent ce soir mais il va bien.

Nous avons donc le quorum.

Il n'y a pas d'observation sur le compte rendu de la dernière réunion.

Carine MICHEL sera secrétaire de séance.

Chers collègues, vous vous doutez bien que ce premier conseil municipal de 2015 se présente sous des auspices bien particuliers. Il est marqué par le terrorisme qui a frappé notre pays le 7 janvier dernier et par la mémoire des victimes de l'épicerie casher de la porte de Vincennes et de Charlie Hebdo ainsi que sur l'hommage que nous avons rendu aux citoyens, aux journalistes, aux deux policiers, un policier de la police nationale et un policier de la police municipale, aux employés de collectivité qui sont tombés sous les balles d'obscurantistes et de barbares. Nous avons vécu une grande période de chagrin et de compassion, une grande période d'unité et de solidarité nationale et je forme le vœu qu'elle se poursuive. Besançon a d'ailleurs su répondre -et vous étiez quasiment tous ici- avec force et vigueur avec plus de 30 000 personnes dans ses rues, dans un grand mouvement d'union. Je me réjouis qu'aucune polémique stérile ne soit venue entacher ce moment ainsi que les rassemblements. Je vous propose donc ce soir, dans cette enceinte où vivent la démocratie et les valeurs républicaines que nous rendions un dernier hommage aux victimes en vous demandant d'observer une minute de silence.

Minute de silence.

Merci à toutes et à tous.

Je pense que ce drame, dans la période difficile que notre pays traverse, doit être transformé en opportunité, d'abord par le réveil de la France, celle des lumières, celle des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, celle d'une France debout alors que tout le monde la pensait amorphe et individualiste, celle aussi d'une France qui globalement montre qu'elle sait ne pas tomber dans le piège des amalgames malsains et dangereux. Maintenant, après le temps de l'émotion et du recueillement vient celui des réponses, des mesures, des propositions. L'attente est forte, la responsabilité des hommes politiques est donc importante. Elle l'est d'autant plus que beaucoup vont vouloir revenir à leurs vieux démons. La démagogie, la confrontation, la diffusion de propositions qui sonnent bien dans ce contexte difficile mais qui sont seulement fondées sur l'immédiateté, voire sur l'émotion alors qu'il faut que tous ensemble, j'insiste là-dessus, nous ayons un véritable débat de fond serein et une vision à long terme afin de s'appuyer sur des idées construites pour prendre les bonnes mesures sans délai car les politiques de tout bord ont aujourd'hui une grande responsabilité.

Comme je le disais, le temps des propositions et de l'action est venu. Cette semaine le gouvernement va compléter ces premières mesures par des propositions en terme d'éducation, de sécurité, de politique de la ville, de justice et d'Europe. Le Président de la République a demandé à ses ministres de formuler des propositions qui seront évoquées dès le milieu de cette semaine.

Pour ma part, je crois en une somme de réponses multiples car tous les domaines politiques vont être concernés. C'est la raison pour laquelle je crois par exemple en la force de l'éducation et de la nécessité de l'enseignement du fait religieux à l'école dès le plus jeune âge et de manière progressive durant la scolarité, afin que nos jeunes aient une idée des religions de leurs camarades et ne restent pas dans l'ignorance et l'a priori. Je vous invite d'ailleurs à relire les propositions de Régis DEBRAY dans son rapport sur la laïcité dans la République qui date je crois de 2002. Ses propositions constituent une belle opportunité de débat et de prise de position et ceci nous permettra de travailler sur la tolérance et la compréhension. Ceci nous permettra aussi de mettre en lumière un principe fondamental pour nous, le principe de la laïcité dont on parle souvent mais qui reste aussi souvent un principe théorique voire lointain dans beaucoup d'esprits.

J'ai aussi proposé d'ouvrir le débat sur la création d'un nouveau creuset républicain qui pourrait prendre la forme d'un service civil obligatoire en deux temps pour une même classe d'âge pour les jeunes de 4^{ème} que l'on réunirait à nouveau à 17 ans. Là encore il convient et je pense que c'est nécessaire, d'inculquer les valeurs du vivre ensemble, de faire comprendre la chance de vivre dans notre pays avec ces valeurs républicaines. Et ces moments de rendez-vous d'une classe d'âge serait aussi le moment d'identifier les décrocheurs et d'établir des bilans sanitaires pour mieux suivre notre jeunesse. Ces propositions font partie d'une lettre de propositions que je m'appête à envoyer, comme d'autres j'imagine, au Premier Ministre.

Je crois aussi et j'en terminerai par ce dernier exemple, pour ne pas être trop long, dans la vitalité de Schengen, c'est-à-dire la véritable mise en œuvre de coopérations nécessaires des services de sécurité intérieurs et de l'échange d'informations. Je pense aussi qu'il faut mettre en œuvre un double système de contrôle aux frontières dans l'espace Schengen et dans chaque pays.

Enfin je souhaite que nous puissions être capables d'ouvrir un débat serein, un débat argumenté sur les questions de sécurité et sur l'action des services. J'espère que nous pourrions nous ouvrir sans polémique à des questions compliquées, très compliquées, comme par exemple le fichage des personnes à risque ou identifiées comme membre de réseaux terroristes. Il faut là aussi ouvrir le débat, sans tabou, sereinement. On peut être pour ou contre telle proposition mais il faut en parler et j'ai pour ma part la conviction que la dérive exclusivement sécuritaire serait une grave erreur. Il faut bien sûr, pour renforcer notre sécurité, donner les moyens aux forces de l'ordre. Mais raisonner exclusivement en ces termes serait à mon sens trop parcellaire. Je plaide pour une politique -et ce n'est pas nouveau de ma part- de fermeté à l'égard de ceux qui enfreignent les lois de notre pays. Mais sur ce volet je crois aussi, par exemple, à la place centrale de la justice et plus particulièrement des juges anti-terroristes dont le rôle doit être développé et soutenu et auxquels on doit fournir les moyens supplémentaires dont ils ont besoin pour être à la hauteur des enjeux. Oui, il faut redonner des moyens à la justice.

Voilà donc des sujets qui méritent un débat ouvert et qui nous montrent la complexité de ces questions, un débat que nous devons nous approprier, sans tabou. Ça doit être aussi le cas au niveau municipal, s'agissant notamment des questions de sécurité et de tranquillité. Vous connaissez d'ailleurs mon credo à ce sujet, il n'a pas changé : fermeté et réalisme mais aussi approche globale et équilibrée fondée sur l'éducation, la prévention et la répression avec, au cœur de nos actions, l'humain. Les 26 agents que nous allons embaucher dans les mois à venir vont d'ailleurs aller dans ce sens. J'espère donc que nous pourrions débattre sereinement, en abordant sérieusement les sujets et en nous écoutant. A défaut nous laisserions la voie libre à ceux qui ne proposeraient que des mesures simplistes ou démagogiques. C'est la raison pour laquelle je forme encore le vœu, comme d'ailleurs à chaque conseil, d'un débat argumenté et constructif, d'une posture responsable des élus que nous sommes, c'est cela que les Bisontines et les Bisontins attendent de nous. La situation l'exige car nous sommes attendus sur ces sujets et sur notre capacité à alimenter intelligemment le débat, dépendant aussi notre capacité à renouer avec des citoyens qui nous montrent des signes d'incrédulité et qui se détournent des urnes. Voilà donc une occasion d'être à la hauteur pour inciter à l'expression démocratique.

Je veux conclure mon propos par un autre hommage. Hier après-midi nous avons appris le décès brutal du Président du TGI, M. MARTIN SAINT-LÉON avec qui nous étions encore en train de travailler la semaine dernière. Je veux, au nom du Conseil Municipal, transmettre mes condoléances et un message de soutien à sa famille et à ses proches. Je veux avec vous saluer la mémoire de ce grand magistrat dont la disparition plonge le monde de la justice, comme tous ceux qui le connaissaient, dans la tristesse.

Je laisse maintenant la place aux débats de ce Conseil Municipal en ouvrant la séance.

M. Jacques GROSPELLIN : Au nom de l'opposition républicaine, je veux tout d'abord rendre hommage au Président de la République, au Premier Ministre et au Ministre de l'Intérieur qui ont fait preuve d'une gestion exemplaire des attentats terroristes. Ils ont fait preuve de hauteur et de fermeté face aux événements terribles qui ont atteint la France. C'est notre devoir à nous, élus, responsables politiques, d'être à la hauteur des espérances manifestées le 11 janvier par les Français descendus dans la rue pour rappeler les valeurs fondamentales de notre nation : liberté, égalité, fraternité. Après ces jours de tragédie nationale il y a beaucoup de tensions, il faut que chaque responsable politique fasse bien

attention à ses propos en mesurant ses paroles. Il nous faut trouver un équilibre entre la nécessité du rassemblement et la nécessité de la lucidité. Nous devons préserver ce climat d'union au service de l'efficacité et de la dignité dans nos démocraties pour garantir aux Français que leur sécurité sera mieux assurée et que rien ne sera laissé de côté. Nous devons surmonter les clivages partisans en conservant la nécessité du débat démocratique. Sans esprit polémique, sans esprit partisan il faut aller au fond des choses, sur la façon dont ces événements se sont passés et sur ce qui pourrait être amélioré. La France est confrontée à une menace durable avec des modes opératoires qui évoluent. Il nous faut être parfaitement lucide sur nos besoins, nous ne devons pas nous tromper sur la détermination de nos ennemis. Après le 11 janvier on a proclamé «rien ne sera plus jamais comme avant». C'est ce qui avait déjà été proclamé après les tueries de Montauban et de Toulouse. C'est pourquoi il faut prendre nos responsabilités, il faut agir maintenant, agir vite et fort pour éradiquer le terrorisme islamiste. En premier lieu il faut encore réaffirmer la laïcité. On ne part pas d'une feuille blanche. Nous défendons l'idée d'un code de laïcité qui établisse précisément les règles en matière de pratique des religions. Le Premier Ministre doit donner des instructions fermes pour mettre fin aux dérives constatées dans l'Education Nationale. L'école doit être la priorité absolue de la reconquête de l'esprit républicain et au-delà des associations, des clubs sportifs. Et ne le nions pas, l'islam de France, comme l'ensemble de nos compatriotes français de confession musulmane, doit s'approprier la loi de 1905. Chacun doit prendre toute sa part au respect collectif et individuel de la laïcité. Deuxièmement il faudra être intraitable avec les terroristes. Nous sommes favorables à une loi précise, concrète, applicable au plus vite, qui préserve nos libertés tout en permettant d'être intraitable avec les barbares. Pas de liberté pour les ennemis de la liberté.

Enfin, il faut repenser notre politique internationale ; la coopération européenne et internationale ne doit plus connaître de faille face au djihadisme et au cyber terrorisme. Il faut débattre sur la question de la sécurisation de l'espace Schengen. Nous sommes désormais à un tournant de notre histoire ; ou bien nous réagissons avec force ou bien nous subirons pour des années encore la violence obscurantiste des fanatiques. Il nous appartient, par la vigueur de notre action, d'éviter pour l'avenir une fracture de notre communauté nationale, c'est maintenant que tout commence. Les élus locaux, au premier rang desquels les maires et vous, Monsieur FOUSSERET, Maire de Besançon, ne peuvent plus continuer à être tenus à l'écart des dispositifs de surveillance du territoire. Pour assurer la sécurité de nos concitoyens et prendre les décisions qui s'imposent au quotidien, en toute connaissance de cause il est impératif d'être tenu informé en temps réel de la présence d'éléments sensibles et plus particulièrement, peut-être, d'une mouvance djihadiste sur le périmètre de notre ville. La concertation entre le Ministre de l'Intérieur et les associations représentatives d'élus locaux doit être engagée pour déterminer dans quelle condition cette coopération peut se mettre en place dans les meilleurs délais. Ici à Besançon, en tant qu'élus responsables, nous serons et nous saurons être à vos côtés dans cette lutte contre la violence, contre le terrorisme. Cette lutte n'est ni de droite ni de gauche, elle dépasse les clivages partisans, vous pourrez compter sur nous.

M. LE MAIRE : Je vous remercie de vos propos républicains avec lesquels je suis en accord. Je suis parfaitement tenu informé par M. le Préfet des difficultés rencontrées, je suis en contact avec lui actuellement journalièrement ainsi qu'avec le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et des rencontres sont prévues au niveau national avec nos associations d'élus : l'AMF mais aussi l'AMGVF, l'ACUF et avec le Ministre de l'Intérieur pour effectivement évoquer l'ensemble de ces sujets.

Monsieur GONON, je pensais que M. GROSPERRIN parlait pour tout le monde, mais je vous passe la parole.

M. Philippe GONON : Oui, je crois que le moment est important. Nous le souhaitons mais si vous...

M. LE MAIRE : Non, j'appelle à l'unité, je ne vais pas vous refuser la parole. Je pensais que M. GROSPERRIN s'était exprimé en votre nom mais si vous voulez dire un mot rapide, faites-le.

M. Philippe GONON : Dans l'ancien Lycée Victor Hugo qui est à quelques pas d'ici nous avons un homme, le Révérend Père BAUDIQUÉY qui, pendant des années, a prêché pour le rapprochement des peuples et le respect entre les hommes. Il a laissé à de nombreuses générations de Bisontins une grande maxime philosophique que je peux résumer comme suit : «la liberté c'est avoir le choix». Mais comment

exercer cette liberté dès lors que la liberté de penser, d'agir, de circuler, de manifester, de croire au dieu de son choix est mise à mal par des idéologies radicales qui veulent nous imposer un carcan intellectuel, moral et religieux. A ces extrémistes islamistes nous opposons notre histoire, nos valeurs, nos principes fondamentaux en invoquant l'article 4 de la déclaration des droits de l'homme de 1789 que je rappelle ici : la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de borne que celle qui assure aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi» et donc seule la loi, la justice, les forces de sécurité, sont habilitées à intervenir, à la seule condition bien sûr qu'on leur donne les moyens d'intervenir et de lutter efficacement contre les ennemis de notre liberté. Alors oui, oui au renforcement des effectifs de police, oui il faut réfléchir à une dotation en armement de cette police municipale avec des formations ad hoc, oui à une collaboration renforcée avec la police nationale. Oui aussi bien sûr au rétablissement de l'instruction civique dans les écoles, oui au rétablissement de l'autorité des professeurs dans les écoles, oui aux sanctions contre les parents laxistes... cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Ce n'est qu'à ce prix que nous garantirons à nos enfants et à nos petits-enfants le plein exercice de leur liberté et que nous assurerons la pérennité de notre République».